

Acton-Vale, 8 oct. 1870.

Fleur par quintal	2 50	2 30
do do cent lbs	2 56	0 30
do Bled-d'Inde do	3 00	0 00
Avoine par 40 lbs	0 35	0 40
Orge par 56 lbs	0 00	0 80
Mil par 48 lbs	0 00	0 00
Pois par minot	0 90	1 00
Bled do do	1 00	0 00
Bled-d'Inde do do	0 00	0 98
Sarrasin do do	0 60	0 00
Patates do do	0 50	0 40
Ceufs par douzaine	0 15	0 00
Volailles par couple	0 60	0 70
Oies do do	0 00	0 00
Dindes do do	0 00	0 00
Pigeons do do	0 00	0 20
Beurre frais par lb	0 18	0 20
do salé do	0 15	0 00
Saindoux par lb	0 00	0 20
Miel do do	0 11	0 00
Lard frais par lbs	0 14	00 00
do mess par quart	0 00	0 00
Bœuf par cent lbs	0 00	0 00
Foin par cent bottes	6 00	6 50
Paille do do	0 00	0 00
Bois à la corde	3 00	3 50

Sorel, 7 oct 1870.

Fleur par quart	3 00	à 0 00
do do cent lbs	3 00	3 50
do Bled-d'Inde do	0 00	0 00
Avoine par 40 lbs	0 42	0 50
Orge par 56 lbs	0 00	0 80
Mil par 48 lbs	0 00	0 00
Pois par minot	0 80	1 00
Bled do do	0 00	0 00
Bled-d'Inde do do	0 00	0 00
Sarrasin do do	0 00	0 60
Patates do do	0 45	0 50
Ceufs par douzaine	0 15	0 18
Volailles par couple	0 60	0 70
Oies do do	0 00	0 00
Dindes do do	1 20	1 25
Pigeons do do	0 00	0 60
Beurre frais par lb	0 20	0 25
do salé do	0 15	0 20
Saindoux par lb	0 18	0 20
Miel do do	0 12	0 12
Lard frais par cent lbs	8 50	9 00
do mess par quart	20 00	25 00
Bœuf par cent lbs	5 00	6 50
Foin par cent bottes	7 00	8 00
Paille do do	2 00	3 00
Bois à la cord	2 50	5 00

MARCHE DE JOLIETTE.

7 oct. 1870.

Fleur en poche	2 25	0 00
Avoine par minot	0 50	0 60
Goudriole dito	0 43	0 50
Pois à soupe par minot	1 00	0 90
Bled-d'Inde par minot	0 90	1 00
Sarrasin dito	0 55	0 60
Poules par couple	0 40	0 60
Poulets par couple	0 25	0 40
Bœuf par livre	0 5	0 10
Moutons par côté	0 40	0 60
Lard par lbs	0 10	0 15
Lard par 100 lbs	10 50	11 00
Patate par min: t	0 50	0 60
Beurre frais par lbs	0 20	0 22
ditto salé	0 20	0 22
Sucre d'érable par lbs	0 13	0 00
Suif par lbs	0 15	0 16
Foin par 100 bottes	5 50	6 00
Paille par botte	0 05	0 06
Miel la livre	0 12	0 15
Savon du pays	0 10	0 00
Oignons par tresse	0 25	0 30

Sherbrooke, 7 oct 1870

Bœuf—par quartier	6	@ 8
do livre	5	@ 12
Mouton	9	@ 10
Agneau	5	@ 8
Lard par livre	9	@ 14
Beurre—en tincte	23	@ 25
do par livre	12	@ 20

Fromage	8	@ 12
Ceufs	20	@ 17
Dindes par lb	00	@ 00
Poulets	50	@ 55
Oies	00	@ 15
Patates mint	40	@ 35
Sucre d'érable	0	@ 10
Sarasin	50	@ 85
en fleur par poche	\$1 50	@1 75
Avoine par minot	40	@ 50
Laine	00	@ 00
Foin par ton	\$ 8	@ 10
Paille do	\$ 4	@ 6
Bois—dur, sec	\$ 3	@ 00
do vert	\$ 2	@ 3
Miel, la boîte	00	@ 00

UNE BELLE OCCASION POUR UN FERBLANTIER.

Un établissement des mieux situé au centre du village de Granby, dans les Townships de l'Est, pouvant faire un commerce pour au-delà de \$1,500 par année. Le propriétaire se retirant d'affaires désire vendre cet établissement, ainsi que tous outils, fonds de commerce, et la pratique d'icelui aux meilleures conditions. Pour plus amples informations s'adresser à notre bureau.



RUCHES A VENDRE

PAR MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront en s'adressant au soussigné, des RUCHES de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET, Apiculteur

Station St Hilaire. octobre 1869.

Décès.

En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 2 mois et 11 jours, Charles-Edouard, enfant de J. L. Sanguinet, Ecr.

A Manchester, N.H., le 10 du courant, Marie-Louise-Eugénie, enfant de M. Nazare Paré, à l'âge de 11 mois. Un ange au ciel.

A St. Hyacinthe, le 12 courant, Marie-Caroline, enfant de N. A. Boivin, marchand, à l'âge de 11 mois.

En cette ville, le 11 du courant, après une longue maladie soufferte avec la résignation d'un bon chrétien, M. Joseph Larivière, bourgeois de cette ville et ci-devant un des plus anciens cultivateurs de St. Barnabé, à l'âge de 62 ans. Il laisse pour le regretter une épouse inconsolable, et un grand nombre de parents et d'amis.

PROVINCE DE QUÉBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de friser toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DES BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 4 juillet 1870.



AVIS.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Québec, 26 septembre 1870.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le vingt-quatrième jour de novembre prochain.

G. M. MUIR, Greffier Ass.ég. Ldel'

VENDE OU A LOUER.

A St. Charles, Rivière Chambly, Une Belle Propriété, située bien avantageusement pour le Commerce; c'est une belle maison privée en briques toute neuve avec un Magasin, une Glacière, un Quai ou les vapeurs de la Compagnie du Richelieu arrêtent toute la saison de navigation, et des Hangars. Pour plus amples informations, s'adresser à St. Charles, à

J. E. LEBLANC, Ecr.

Ou à St. Eustache, à

P. T. MASSON.

10 octobre.